

Les modalités d'admission

Le dossier unique d'inscription peut être obtenu à l'accueil de l'établissement, par voie postale ou par mail. Le dossier comportant une partie médicale et administrative doit être retourné à l'établissement dûment complété.

Un avis médical émis par le médecin coordonnateur de l'établissement sera transmis par courrier à la personne référente.

Un espace particulier sur **Viatrajectoire** permet d'effectuer en ligne les démarches d'entrée en établissement : www.viatrajectoire.fr



Coordonnées

EHPAD Maison de Retraite Saint Charles
31, rue Saint Charles 67300 Schiltigheim
Tél. : 03 88 62 12 12 - Fax : 03 88 18 90 87
Courriel : direction.stcharles@mdr.fvdp.org

La Fondation Vincent de Paul

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Vincent de Paul exerce quatre missions en Alsace et Lorraine dans des établissements agréés par les pouvoirs publics. Plus de 2200 salariés et 400 bénévoles mettent leurs compétences au service des malades, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

4 secteurs - plus de 30 sites en Alsace et Lorraine

Santé - Groupe Hospitalier Saint Vincent : Cliniques de la Toussaint - Sainte Barbe et Sainte Anne à Strasbourg et Clinique Saint Luc à Schirmeck, Institut de Formation en Soins Infirmiers - IFSI Saint Vincent à Strasbourg

Enfance: Dispositifs de prise en charge (internat - semi internat - à domicile...) d'enfants relevant de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, d'enfants souffrant de difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral ou déficience intellectuelle

Personnes Agées: Des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et une plate-forme diversifiée de services contribuant au maintien à domicile

Solidarité: Lits halte soins santé - Résidence sociale - Centre d'Accueil des demandeurs d'asile - Bureau d'Accès au Logement

*« Pour nous, la dignité n'est pas un concept,
mais une action et un combat »*

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul (Novembre 1999)

Siège de la Fondation Vincent de Paul

15 rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG
tél : 03 88 21 73 84
fax : 03 88 21 73 89
www.fvdp.org



Maison de retraite
Saint Charles

EHPAD Maison de Retraite Saint Charles Schiltigheim



EHPAD - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

PASA - Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Unité protégée

*« Habiter dans une maison où règne la charité
fraternelle, c'est vivre dans un paradis. »*

Saint Vincent de Paul

Présentation de l'établissement

L'EHPAD Maison de Retraite Saint Charles est un établissement privé à but non lucratif créé en 1856 par les Sœurs de la Charité de Strasbourg. Implantée dans un parc de 4,5 hectares en milieu urbain, calme et verdoyant, elle se situe à Schiltigheim à proximité du centre ville.

Service d'hébergement et de soins de proximité, l'établissement encourage le maintien des résidents dans leur environnement géographique proche de leurs relations sociales et familiales.

La Maison de Retraite Saint Charles se situe en plein cœur du "Village Saint Charles", entité regroupant :

- la Maison de retraite Saint Charles (secteur Personnes âgées),
- l'Institut Saint Charles (secteur Enfance),
- la Résidence sociale Saint Charles (secteur Solidarité),
- la communauté des Sœurs de la Charité.

L'EHPAD - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

L'EHPAD accueille des personnes âgées de plus de 60 ans. Il propose **115 chambres individuelles** dont une unité protégée de **17 lits** pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Des services sont accessibles à tous :

- Deux chapelles
- Une boutique
- Un salon de coiffure
- Une cafétéria
- Un bâtiment pour l'hébergement des visiteurs



L'animation

Lieu de vie des résidents, les professionnels y dispensent les **soins nécessaires** aux personnes et proposent **diverses animations**.

Qu'elle soit festive, ludique, manuelle, culturelle, religieuse... **l'animation participe à la vie de la maison**. Elle s'inscrit à ce titre dans le projet d'établissement. Si c'est une discipline à part entière, **elle est complémentaire** et interdépendante des autres aspects de la prise en charge. Beaucoup de gestes et de soins font partie de l'animation car **c'est la qualité du service et de la relation qui compte**.

Les services spécifiques de l'EHPAD

Le PASA

Le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places accueille des résidents de l'EHPAD présentant des troubles du comportement modérés. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h45 à 16h45.

Les résidents sont invités à participer aux divers ateliers proposés en fonction du stade de leur pathologie, de leurs difficultés et de leurs attentes. L'animation fonctionne sur un mode participatif afin de favoriser le maintien de leur autonomie et de leurs capacités intellectuelles.

L'unité protégée

L'Unité protégée accueille des personnes atteintes de Maladie d'Alzheimer ou démence apparentée. Elle propose 17 chambres individuelles d'hébergement permanent. La conception de l'unité permet d'offrir un environnement calme et sécurisé aux résidents.

Le projet de vie spécifique permet d'assurer une prise en charge adaptée à la pathologie. L'accompagnement des résidents est assuré par une équipe pluridisciplinaire dédiée et formée à la Maladie d'Alzheimer.